

Modalités de connexion des enseignants

- 1- Vous devez vous connecter au préalable sur page d'accueil du rectorat de l'académie de Bordeaux à l'adresse suivant : <http://www.ac-bordeaux.fr/> et suivre dans l'ordre, les étapes suivantes.
- 2- Se connecter à IPROF via le portail ARENA.

- 3- Accéder au portail IPROF et sélectionner la rubrique « gestion des personnels », puis « I-PROF Enseignant »

- 4- Pour accéder à la campagne d'avancement, sélectionner la rubrique « les services ».

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Le Guide** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :

Code page : Presentation. Version IPROFESSIONNEL R2.11 - 17 Novembre 2017

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier**
- Votre Dossier**
- Vos Perspectives**
- Votre CV**
- Les Services**
- Le Guide**

Utilisez le service SIAP/Professionnel, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :
 - A la Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels.

Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement.
 Accéder à la campagne : TABLEAU AVANCEMENT->PEPS CLASSE EXC - 2017/2018

Utilisez [SIAC 1](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré du public et du privé).

Utilisez [SIAC 2](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du second degré, du public et du privé).

Utilisez [SIAE](#) pour gérer vos rendez-vous de carrière
 Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière

Cliquer sur OK

Code page : Services

5- Pour les personnels candidats au titre du 1^{er} vivier ainsi que pour les ayants droits du 2nd vivier, vous devez compléter votre dossier I-PROF.

I-Prof - Votre assistant Carrière

SIAP/iProfessionnel : Système d'Information et d'Aide pour les Promotions
 Bienvenue sur SIAP/iProfessionnel

Vous êtes connecté sur SIAP/iProfessionnel (Système d'Information et d'Aide pour les Promotions), site Internet sécurisé destiné à la campagne d'avancement :
 - A la Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels

SIAP/iProfessionnel met à votre disposition les informations utiles pour compléter les dossiers pour les avancements de grade.

- Vous informer**
- Compléter votre dossier**
- Candidater**

Code page : Services_SiapEpp

6- **Pour les seuls candidats au titre du 1^{er} vivier**, il est **impératif** de compléter la rubrique « fonctions et missions » dans laquelle vous veillerez à saisir l'intégralité des services justifiant votre inscription à ce vivier (8 années effectives de fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou sur des fonctions particulières décrites dans la présente note de service).

I-Prof - Votre assistant Carrière

Situation de carrière | Affectations | Qualifications et compétences | Activités Professionnelles | **Fonctions et missions** | Distinctions honorifiques | Imprimer Dossier

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de votre dossier

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier.

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation.

Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administrative (situation administrative, historique d'Affectation). Afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative.

Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Code page : Services_SiapEpp_CompleterDossier.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Situation de carrière | Affectations | Qualifications et compétences | Activités Professionnelles | **Fonctions et missions** | Distinctions honorifiques | Imprimer Dossier

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Aucun enregistrement.

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

Ajouter

Code page : Services_SiapEpp_CompleterDossier_Fonctions.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Saisissez :

La durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinuë. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire.
Seules les années complètes sont retenues.

- les dates de la fonction/mission : du 01/09 2017 au 31/08 2018
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) : Aucun fichier sélectionné.

Attention : il faut choisir la fonction exercée dans le menu déroulant ci-dessous avant de compléter les informations demandées.

Code page : Services_SiapEpp_CompleterDossier_Fonctions_MiseAJour.Nouveau

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire
- Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur
- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville)
- Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR
- Affectation dans une école ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujétions spéciales
- Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré
- Directeur d'école
- Fonction de directeur de CIO
- Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté
- Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
- Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire
- Conseiller pédagogique auprès IEN chargé 1er degré
- Maître formateur
- Fonction de formateur académique
- Référent auprès des élèves en situation de handicap
- Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie

I-Prof - Votre assistant Carrière

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Saisissez :

La durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinue. La durée accomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire.
Seules les années complètes sont retenues.

- les dates de la fonction/mission : du 01/09 2005 au 31/08 2018
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement : Collège Jean Zay - CENON

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) :

Aucun fichier sélectionné.

Joindre la pièce justificative correspondante à la fonction et mission déclarée.

Code page : Services_SiapEpp_CompleterDossier_Fonctions_MiseAJour.Nouveau

7- Vous devez obligatoirement sélectionner la rubrique « candidater » afin d'enregistrer votre candidature sur I-PROF au titre du 1^{er} vivier.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Situation de carrière | Affectations | Qualifications et compétences | Activités Professionnelles | Fonctions et missions | Distinctions honorifiques | Imprimer Dossier

Libellé	Date de Début	Date de Fin	Lieu	Validé
Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/2005	31/08/2018	Collège Jean Zay - CENON	<input type="checkbox"/>

Code page : Services_SiapEpp_CompleterDossier_Fonctions.

8- Vous devez générer votre fiche de candidature puis cliquer sur « afficher votre fiche de candidature » afin de vérifier votre saisie : un document PDF s'ouvre.

I-Prof - Votre assistant Carrière

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Vous informer | Compléter votre dossier | **Candidater**

Neuvillez valider votre candidature

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.
 Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".
 La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des services administratifs, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir votre dossier, contactez votre correspondant de gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.

Les 3 mains correspondent aux 3 étapes que vous devez valider afin d'enregistrer votre candidature

Le message en vert s'affiche après avoir cliqué sur « Générer Fiche Candidature »

ANNEE 201.		CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIES	
Candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées		ACADEMIE OU ORGANISME DE DETACHEMENT : BORDEAUX	
NOM D'USAGE :		NOM DE FAMILLE :	
Prénoms :		Date de naissance :	
N° d'identifiant EN (NUMEN) :			
Adresse personnelle actuelle : FRANCE			
Adresse courriel :		N° tél mobile :	
Adresse de l'établissement d'exercice :			
Grade et échelon actuels (au 31 août 2018) : professeur d'éducation physique et sportive hors classe, échelon 05			
<p>RECEVABILITE : Les agents candidats à l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre des fonctions exercées doivent être classés au moins au 2e échelon de la hors-classe du corps des professeurs agrégés et justifier de huit années de fonctions accomplies conformément aux dispositions de l'arrêté du ...</p> <p>Si vous remplissez ces condition de recevabilité, portez ci-dessous le détail des fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficile au d'exercice de fonctions particulières exercées au sein d'un corps enseignant, d'éducation ou de psychologue du ministère en charge de l'éducation nationale, justifiant la recevabilité de la candidature</p>			
Corps d'appartenance	Date de début et de fin d'affectation	Etablissement d'affectation ou organisme de détachement	Fonction exercée
professeur d'éducation physique et sportive	De 01/09/2005 au 31/08/2018	Collège Jean Zay - CENON	Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Edité le 30 novembre 2017

- 9- Après avoir vérifié le PDF, vous pouvez fermer la page et **devez impérativement valider définitivement votre candidature.**

I-Prof - Votre assistant Carrière

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions
 ACTE DE CANDIDATURE

Vous informer
 Compléter votre dossier
 Candidater

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concerna (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.

10- Vous obtenez ainsi la page suivante avec les 3 mains « vertes » et le message d'information suivant apparaît.

I-Prof - Votre assistant Carrière

Vous remplissez les conditions pour être candidat à la classe exceptionnelle.

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Candidature réalisée

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.
Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".
La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concern (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables p Conformément à la [loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce dro concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.

Validation de votre candidature Votre demande de candidature a bien été enregistrée.
A la date de fermeture de dépôt des candidatures vous recevrez un accusé de réception de votre demande.

Code page : Services_SiapEpp_Candidater.validationCandidature

11- Vous pouvez vous déconnecter ; vous recevrez un accusé de réception dans votre boîte I-PROF et boîte mail académique dès la fermeture de la campagne.